

VIVRE ENSEMBLE

Lalizolle, la commune aux 3 villages



Bulletin municipal n°6
Janvier 2023

Sommaire

3	Le mot du Maire
5	Zoom sur...
6	Les finances
8	Remise en état et nettoyage d'automne
9	Réalisations et projets communaux
11	La vie communale
16	La vie économique
17	La vie scolaire
19	La vie associative
22	Vu dans la presse
28	Communauté de Communes
30	Association Viva Sioule
32	L'actualité
34	Le SICTOM Sud Allier
36	Le SIVOM Sioule et Bouble
37	État civil / Dates à retenir
38	Infos pratiques

Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

04.70.90.42.05 – www.lalizolle.fr

 *Commune de Lalizolle*

Date de parution:

Janvier 2023

Directeur de la publication:

Maurice DESCHAMPS

Impression:

Mairie de Lalizolle

Photos de couverture :

vitrail donné par le Pr Aljouanine à la commune, bourg de Lalizolle vu du ciel, arc-en-ciel enjambant le bourg, médaille du prix Emile Mâle

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023, pour vous-mêmes et

tous vos proches, avec une pensée plus particulière pour tous ceux qui sont dans la peine, dans la souffrance ou en difficulté.

Avant tout, je voudrais d'abord remercier, chacun à leur place, tous nos employés : Sophie, Alexandra, Aurélie, et le petit dernier, Florian qui font le maximum pour accomplir leurs missions avec la plus grande efficacité possible et une conscience professionnelle exemplaire.

Je salue parallèlement l'engagement ainsi que l'esprit de corps et de cohérence de tous nos conseillers municipaux avec une pensée particulière pour Lydia qui, à notre grand regret, **a regagné sa région d'origine, et pour William** à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Je voudrais aussi remercier le Comité des Fêtes **qui, sous l'impulsion de Céline**, assistée de Léna et de Jean-Alexandre, se donne beaucoup de mal pour relancer les animations dans la commune. Des résultats déjà très encourageants ont été **obtenus, d'autres viendront. Céline fait appel, avec tous ceux qui l'aident, à toutes les personnes de bonne volonté qui voudraient s'investir et s'engager, tout particulièrement cette année pour l'organisation du passage du Tour de France le 12 juillet prochain.**

Je remercie aussi les chasseurs pour le concours **qu'ils nous ont apporté et qu'ils vont encore nous apporter** pour la remise en ordre et la réparation des dommages des vestiaires du foot.

Je remercie enfin l'association Pays de Lisolle, et en particulier son président Michel Vivier, qui a tout fait pour ressortir de l'oubli de merveilleux objets religieux et qui, de surcroît, nous a

généreusement accordé un don d'environ 10 000 € permettant de restaurer 3 magnifiques tableaux hauts reliefs dans notre église.

Un grand merci également à toutes nos forces vives, nos enseignants qui se donnent tant de mal, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs et nos entreprises de toute sorte.

Sur le plan démographique, l'année 2022 a été une année particulièrement bénéfique pour notre commune avec l'arrivée de 12 nouvelles familles et de 3 naissances. Lalizolle reste donc particulièrement attractive, comme en témoigne l'article de La Montagne du 31 décembre dernier qui place notre commune comme celle qui, dans le département, a eu le taux d'augmentation annuel moyen le plus élevé entre 2014 et 2020, soit + 3,4 %.

Malheureusement, nous avons aussi enregistré 4 décès. Parmi ceux-ci, **je voudrais m'attarder plus particulièrement sur la disparition d'Albert Giraudet** afin de lui rendre hommage pour son engagement qui a été le sien au sein du Conseil Municipal où il a siégé 3 mandats durant ; mais **aussi parce qu'Albert, homme intelligent, cultivé, qui savait tout faire et toujours prêt à rendre service, a été un des plus grands bâtisseurs de la commune. Le développement de la scierie de Chalouze qui a compté, au moment de son apogée, jusqu'à 30 employés, lui doit beaucoup.** Personnellement, je voudrais redire à sa famille que je perds avec lui un ami très cher.

Tout compte fait, l'année 2022 a été aussi une année bien difficile. Depuis la panne interminable de notre tracteur en début d'année, le terrible orage de grêle du 4 juin, la mise en longue maladie de notre employé municipal qui nous coûte un maximum, en passant par la flambée des prix de l'énergie, du carburant et l'inflation qui s'est généralisée y compris pour la masse salariale, et pour finir, par le vol de notre véhicule municipal, rien ne nous aura été épargné.

2 chiffres clés pour résumer cette situation : nos recettes de fonctionnement ont progressé de 5 % et nos dépenses de 21 %. Cette évolution **qui touche l'ensemble des collectivités ne pourra pas durer.**

Parallèlement à cela, la relance de notre épicerie aura été un nouvel échec. Pour conjurer le **mauvais sort qui s'acharne sur ce commerce,** nous venons de lancer un nouvel appel à projet qui aura pour fondement une ouverture seulement saisonnière, du 1er avril au 30 septembre.

A l'inverse, la relance du restaurant est un immense succès.

De plus, et c'est un fait majeur, les effectifs de notre école sont maintenant consolidés.

Autre évènement majeur de l'année, nous avons travaillé à la mise au point et à la signature d'une convention avec le SIVOM de Gannat pour lui transférer la compétence « assainissement ». **Même s'il y a de petites contreparties,** la réalisation et le financement des travaux de réhabilitation du réseau, dont le coût est estimé par le bureau d'études Impact Conseil à **300 000 € HT,** lui incomberont. Le SIVOM a des moyens techniques et financiers que nous n'avons pas. **De plus, ce transfert qui nous place à l'avant-garde** aurait été de toute façon obligatoire au 1er janvier 2026.

Par ailleurs, la restauration de l'église a enfin été terminée. **C'est une incontestable réussite qui nous a valu un des prix Emile Mâle 2022 que j'ai reçu à la mairie de Commentry le 26 novembre dernier. C'est un des prix les plus prestigieux qui soit en matière de sauvegarde du patrimoine.**

Pour 2023, notre projet majeur est celui du **réaménagement de la Place de l'Eglise. Après les fouilles qui nous ont beaucoup retardées, les travaux qui viennent tout juste de démarrer s'achèveront au Printemps. L'inauguration de l'ensemble aura lieu le samedi 3 juin.**

En 2023, nous continuerons en direction de Boénat la réhabilitation de la voirie communale. Nous allons également reprendre des travaux

d'élagage notamment sur la Place du Cuérail. Concernant le cimetière et compte-tenu de la réglementation **interdisant l'utilisation des pesticides,** il faut que nous trouvions une solution adaptée pour que celui-ci continue à être bien entretenu. Nous étudions actuellement la possibilité de le végétaliser grâce à une méthode **nouvelle qu'on nomme « hydromulching ».** **J'ajoute, qu'après la mise en place du plan d'adressage, nous installerons cette année un plan de signalisation du Bourg.**

Enfin, la situation de notre parc immobilier nous contraint de lancer des études de rénovation énergétique avec le soutien que nous venons **d'obtenir du Syndicat Départemental de l'Energie. Tout cela représente un vaste chantier** mais les évènements actuels nous obligent à nous y engager.

Quant à la réparation des dommages consécutifs à **l'orage de grêle du 4 juin, la deuxième expertise a eu lieu le 15 décembre et nous attendons le rapport définitif fin janvier.** Il restera ensuite à mobiliser les différents corps de métiers concernés, 12 de nos bâtiments ont été sinistrés.

Je signale également, par rapport à ce large panorama, que nous sommes très sollicités par **beaucoup d'investisseurs en énergie renouvelable. Le Conseil Municipal n'est pas fermé aux propositions qui nous sont faites à condition que l'environnement soit préservé et qu'il soit prévu des retombées financières pour notre collectivité.**

Évidemment, dans le contexte actuel, vous vous **doutez bien que l'année 2023 s'annonce très difficile et, que de surcroît, nous manquons de façon brutale de visibilité notamment par rapport au soutien de l'Etat qui a tendance à se défaire de ses engagements.**

Ce que je peux vous dire, pour terminer, c'est que grâce à la refondation, depuis 2014, de nos comptes publics qui nous permet de disposer d'un excédent financier se maintenant à 250 000 € en fin d'année et d'une dette réduite à sa plus simple expression, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition en 2023.

Maurice DESCHAMPS.

Zoom sur...

Florian MULAT



Originaire de Gironde, Florian a posé ses valises à Lalizolle en juillet 2021 avec sa compagne pour y acheter leur première maison.

Il remplace depuis septembre dernier l'agent technique titulaire placé en longue maladie et n'a pas tardé à prendre ses marques dans ce poste qui demande beaucoup de polyvalence.

Apprécié par tous, il découvre au fur et à mesure l'ampleur de la tâche mais répond déjà à la confiance qui a été placée en lui.

Bienvenue à lui !

... et Marc JUJAN

Originaire de Haute-Savoie et tout droit arrivé de Colombier, Marc Jujan s'est installé dans le logement du gîte en juillet 2021.

Après avoir fait carrière dans les travaux publics et découvert la problématique de **l'humidité dans les** bâtiments, il vient de monter sa propre entreprise sous la franchise de la société Nexeau, grande spécialiste nationale.

Cette franchise lui permet de disposer de toute la méthodologie et de tout **l'environnement** informatique nécessaire à la détection **d'humidité**. Grâce au matériel perfectionné dont il dispose, Marc Jujan peut établir un diagnostic fiable, et selon les résultats, le client devra faire appel à un plombier, un couvreur, ou à un maçon...

Il développe son activité sur l'ensemble de l'Allier et les départements limitrophes, et bien évidemment, sur la commune en cas de besoin.



Les finances

Clôture des budgets 2022 (hors opérations d'ordre)

Budget communal

Libellé	Réalisé
Recettes	494 521,16
Dépenses	411 391,03
Restes à réaliser (recettes)	78 652,95
Restes à réaliser (dépenses)	179 926,20
Excédent de l'exercice antérieur	274 529,80
Excédent cumulé au 31/12/22	256 386,68

Budget commerces

Libellé	Réalisé
Recettes	15 037,58
Dépenses	14 365,19
Restes à réaliser (recettes)	945,00
Excédent de l'exercice antérieur	2 028,77
Excédent cumulé au 31/12/22	3 646,16

Budget consolidé (somme des deux)

Libellé	Réalisé
Recettes	509 558,74
Dépenses	425 756,22
Restes à réaliser (recettes)	79 597,95
Restes à réaliser (dépenses)	179 926,20
Excédent de l'exercice antérieur	276 558,57
Excédent cumulé au 31/12/22	260 032,84

Au 31 décembre 2022, les budgets **restent largement excédentaires de l'ordre de 260 000 €**. Ce fonds de roulement important permet d'affronter sereinement la période très difficile et sans visibilité dans laquelle nous sommes rentrés.



MARC JUJAN

Gérant

06 32 97 75 36

marc.jujan@nexeau.fr

17 RUE DU STADE
03450 LALIZOLLE

NEXEAU LALIZOLLE

Membre du réseau NEXEAU



siège au bord de la forêt de Colettes qui donne sur le Val de Sours

www.lacroixdesbois.fr
info@lacroixdesbois.fr
+33470904155

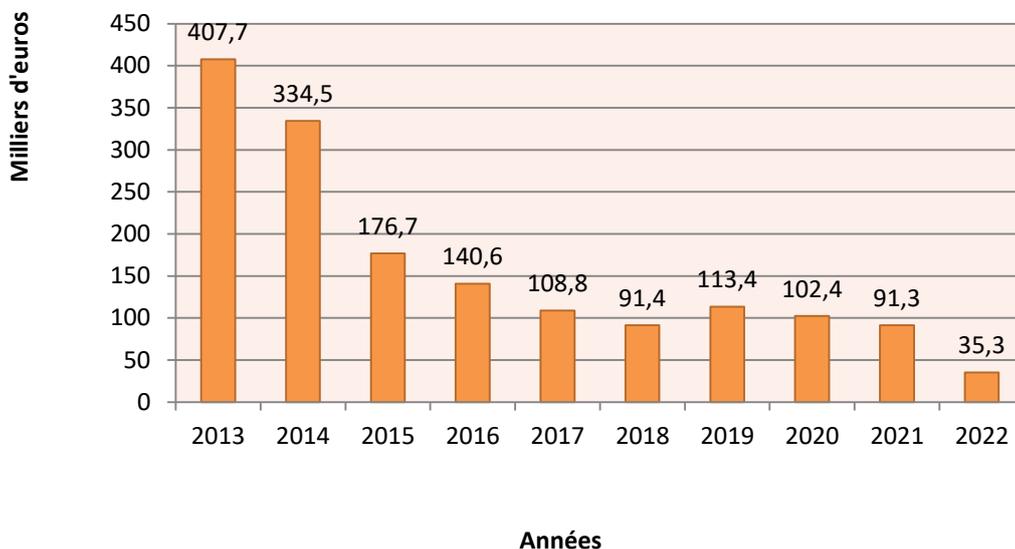
Lieu-dit La Croix des Bois
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &
Sumara Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi et dimanche soir

Évolution de la dette

Budget communal



En huit ans, la dette de la commune a chuté de 407 700 € à 35 300 €, autant dire qu'elle est devenue résiduelle.

Cet état de fait est le deuxième élément majeur qui permet d'envisager l'avenir plus difficile qui se dessine avec confiance.

gourmethiolant.fr **ÉBREUIL**

Gourmet Fiolant
Le traiteur de toutes vos envies

Z. A. de Chamboirat - 03450 Ebreuil
Tél : 04 70 32 53 07
Fax : 04 70 32 18 17
accueil@gourmethiolant.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi De 8h à 18h
Du mardi au jeudi De 8h à 18h
Vendredi De 8h à 18h

ABC SECURITE INCENDIE
Vente - Maintenance - Location
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

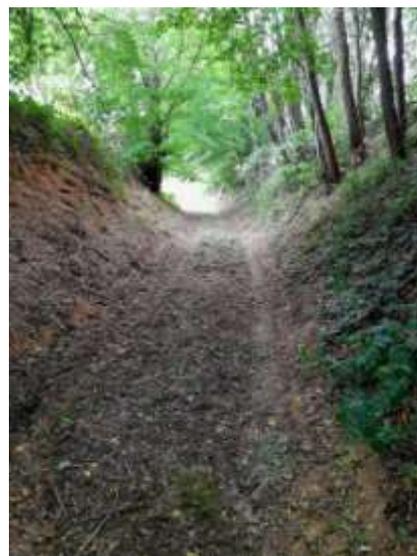
Patrick LAPLACE
N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET
06 85 60 11 93
04 70 34 76 65

Remise en état et nettoyage d'automne

Ouverture du Chemin de la Tauille

Grâce au concours de Jean-Claude Masson, le Chemin de la Tauille a été rouvert pour rejoindre ainsi, depuis l'église, la place située en haut du bourg.

Cette petite promenade bucolique permet d'apercevoir, avec un peu de chance, quelques chevreuils dans le massif boisé.



Nettoyage du cimetière



Malgré l'interdiction faite dorénavant aux collectivités d'utiliser des désherbants, Florian a donné le meilleur de lui-même pour que le cimetière reste propre et soit impeccable pour les fêtes de Toussaint. Un grand merci à lui pour ce dur labeur !

Toutefois, la question reste posée pour l'avenir de savoir s'il ne conviendrait pas de l'engazonner par le biais de méthodes innovantes que l'on commence à voir apparaître ici ou là.

SARL Didier BEAUDONNET
Pompes Funèbres Privées

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSEQUES
FUNERARIUM
MONUMENTS FUNERAIRES - CAVEAUX
ENTRETIEN DE TOMBES
CONTRATS DE PREVOYANCE OBSEQUES

☎ 04 70 58 35 34

ZA rue des Lauriers - 03330 BELLENAVES
pf.beaudonnet@orange.fr - www.beaudonnetpompesfunebres.com


Tourret fils

Tel: 04.70.90.40.95
Port: 06.17.98.35.88

544323 383 790 02814

Tourret christophe
Plâtrerie, peinture
Isolation
Revêtements de sol

17, foubourg de rançiot
03450 LALIZOLLE

Réalisations et projets communaux

Fin définitive de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement

Le bureau d'études Impact Conseil a, cette fois-ci, définitivement terminé ses relevés, aussi bien à la station d'épuration qu'au poste de refoulement, ainsi que sur les réseaux.

Le plan de zonage définitif a été validé par une délibération du Conseil Municipal le 15 avril 2022.

Le rapport complet et définitif a été remis en novembre dernier. Il en ressort la nécessité **d'engager un programme de travaux considéré, pour l'essentiel**, comme entièrement prioritaire pour un montant de :

- 284 328,40 € HT pour la commune
- 54 480 € HT pour les usagers

Le reste à charge après subventions serait de :

- 95 153,32 € HT pour la commune
- 27 240 € HT pour les usagers

soit des sommes considérables.



Aménagement de la Place de l'Eglise

Les travaux ont été très largement retardés suite à la demande de diagnostic archéologique obligatoire adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles le 26 avril. Les fouilles se sont déroulées du 5 au 16 septembre.

Après analyse des résultats, un arrêté de prescription de modification de consistance du projet a été pris par **le Préfet Régional le 14 novembre obligeant l'architecte à adapter le projet initial.**

Une réunion de relance **des travaux s'est** alors tenue le 6 décembre. Ceux-ci ont démarré le 6 janvier dernier et devraient **s'étendre sur une période d'au moins trois mois.**

Il est rappelé que l'objectif de ce projet est de faire de cette place, située au cœur du bourg, un espace public esthétique d'accueil et de promenade afin de rendre



attractive la visite de l'église, maintenant entièrement restaurée, et la fréquentation du restaurant L'Épicurien qui est en face.

Comme cela a déjà pu être signalé, ce sont les entreprises Paysages Brunnera, Colas et Treyve Paysages qui ont été retenues pour la réalisation des travaux.

Travaux de voirie



Les chemins suivants ont été remis en état et goudronnés à peu près, comme prévu, à la mi-octobre :

- **Chemin d'Houzinat** : 850 ml
- Chemin de Grandchamp : 350 ml
- Chemin des Gros Boënat : 240 ml

soit environ, 1,5 km

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas de façon particulièrement soignée.

**AUVERGNE
NUMÉRIQUE
DISTRIBUTION**

**Alarme - Vidéosurveillance
Vidéoprotection urbaine
Informatique
Antennes numériques**
Collectivités, entreprises, particuliers

24, avenue Jean Jaurès 03800 Gannat
04 70 56 58 30

GLP Distribution

Patrick
06.61.24.76.87
glp03@outlook.fr
03 140 CHANTELLE

**FUEL, GO, GNR,
GRANULES BOIS,
MATERIAUX,
TERRASSEMENT**

La vie communale

Une exposition au Camping des Papillons



Fin juin, le Camping des Papillons a eu **l'honneur** de recevoir un groupe de stagiaires venu des quatre coins de la France pour apprendre les techniques du dessin et de la peinture. Pendant plusieurs jours, ils se sont exercés en reproduisant nos magnifiques paysages du Val de Sioule.

Le 1er juillet, à la fin de leur stage, ils ont pu exposer **leurs œuvres** et les montrer aux visiteurs, au sein du camping.

Organisé chaque année par l'Association Dessin Peinture Sculpture de Versailles, c'était la première fois que ce tour de France artistique faisait étape dans l'Allier.

Visite de la carrière de kaolin

Le 8 juillet dernier, la société Imérys représentée par son directeur, M. Duhamet, a accueilli le Conseil Municipal de Lalizolle pour une visite détaillée du site.

Deux foreuses en action ont également été présentées dans le cadre de la recherche de nouveaux minéraux.

Visites guidées de l'église

Après sa restauration qui a fait l'objet de nombreux articles de presse, et grâce au bouche à oreille, beaucoup de monde a demandé à visiter notre église Sainte-Marie.



Des visites ont alors été organisées et commentées par les élus, et un groupe musical indien est même **venu s'exercer à l'occasion des fêtes du 15 août pour tester l'acoustique de l'église**

Rando apéro



La Maison du Tourisme de Chantelle a programmé, **durant tout l'été, diverses randonnées sur le territoire communautaire avec, pour fil conducteur, les produits locaux.**

C'est à Lalizolle que, le 10 août, les organisateurs ont décidé d'établir un parcours de 10 km pour rejoindre, en ligne de mire, le laboratoire des Trois Petits Cochons.

Les vingt participants ont alors pu déguster un peu de charcuterie avant de pouvoir profiter d'une visite de l'église fraîchement restaurée.

Rentrée scolaire

Dans le cadre d'une situation sanitaire plus normale, la rentrée scolaire s'est effectuée le 1^{er} septembre, dans d'excellentes conditions.

L'équipe éducative a changé avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Mme Ruaut, chargée de la classe élémentaire, et d'une accompagnante supplémentaire à mi-temps pour les élèves en difficulté.

La cantine continue, de son côté, à être gratuite pour tous.

Quant à l'évolution des effectifs, elle reste à nouveau positive. L'année scolaire 2021-2022 s'était terminée avec 31 élèves et celle-ci commence avec 34 enfants inscrits.

Messe patronale

C'est le 18 septembre à 18 h qu'a eu lieu la messe patronale inaugurale célébrée par un prêtre accompagné de deux musiciens, l'un avec une scie musicale et l'autre avec un orgue de barbarie.

Elle a eu lieu devant une assistance naturellement inhabituelle, ravie et pleine d'admiration et de reconnaissance.



Festi'contes



La 6^{ème} édition du Festi'contes a, pour la première fois, fait escale à Lalizolle. Organisé par la Communauté de Communes, ce programme destiné aux enfants a lancé sa saison le 8 octobre à la salle des fêtes avec le conte « Secrets d'Arbre ».

Captivés par Laurence, la conteuse, les nombreux petits spectateurs ont été emportés par les mythes et légendes racontés autour des arbres. Ils ont ensuite pu profiter des quelques douceurs proposées à la buvette par les jeunes de Viva Sioule.

Repas spectacle

Le 9 octobre dernier, l'Épicurien avait attiré une belle assemblée, à la salle des fêtes, autour de l'humoriste Chris Versace.

Après un copieux repas, les convives ont pu assister à un one woman chaud osé et décalé : mère célibataire, Chris a raconté sans tabous ses aventures de femme accomplie avec, parfois, la participation du public !



Conseil d'Administration de Viva Sioule

Le Conseil d'Administration du dernier trimestre du Centre Social d'Ebreuil s'est tenu le 12 octobre à la salle des fêtes de Lalizolle.

Une trentaine d'administrateurs était réunie pour aborder les points suivants : activités et chantiers de fin d'année, point sur la situation du personnel et prime de partage de la valeur.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour d'un pot offert par la municipalité.



Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, après un passage à la stèle des maquis Route de Sussat, la cérémonie d'hommage aux poilus de la guerre de 14-18 s'est déroulée au monument aux morts, par beau temps, devant une assez nombreuse assistance.

Un pot a été offert ensuite au gîte à tous les participants.

Projet Emili

La société Imérys est venue présenter son projet d'extraction de lithium aux Lalizollois le 21 novembre à la salle des fêtes.

La directrice chargée du développement durable, accompagnée de deux ingénieurs, avait pour mission de répondre aux questions des participants.

Face à une salle bondée et surchauffée, elle a affirmé l'engagement du groupe sur le respect de l'environnement et a donné des explications sur les procédures d'exploitation devant conduire à une ouverture de la mine en sous-sols en 2028.



Une partie de la salle a manifesté de façon parfois agressive ses inquiétudes en matière **d'environnement et mis en exergue le problème de l'eau.**

Préparation du passage du Tour de France

Dès l'annonce du passage du Tour de France en 2023 sur la commune, un petit groupe de boute-en-train s'est retrouvé le 22 novembre à la salle des fêtes pour réfléchir aux animations qui pourraient être organisées autour de cet évènement.

Plus de détails en page 33.



Lalizolle, lauréate du prix Emile Mâle

Suite à la restauration de l'église, la municipalité a présenté un dossier de candidature à la ville de Commentry pour prétendre au prix Emile Mâle.

La commune a alors été récompensée d'une dotation de 2 500 € pour la restauration de ses vitraux.

Ce prix qui porte le nom d'Emile Mâle, **académicien, premier historien français de l'art, est un prix prestigieux.** Cette remise a eu lieu le 26 novembre à Commentry en présence du **Maire qui, en plus, a reçu une médaille de la monnaie de Paris frappée à l'effigie de l'académicien.**

Repas des agents et des élus

Comme il est désormais de coutume, les agents communaux et les conseillers ont pu se retrouver le 2 décembre dernier **autour d'un délicieux repas** une nouvelle fois servi par **l'équipe de L'Épicurien.**



La bonne humeur était au rendez-vous mais **l'émotion** était également palpable lorsque le groupe a remercié Lydia Klisz pour son investissement au sein du village durant ces derniers mois. Lalizolloise depuis 2015 et conseillère depuis 2021, elle a désormais choisi de rejoindre les siens dans le Sud de la France. Nous lui souhaitons une très bonne **continuation...**

Système d'Échange Local

Le SEL des Gorges de la Sioule, en collaboration avec le Conseil Départemental et Viva Sioule, est venu présenter, le 13 décembre dernier, son projet de relance du système d'échange local.

Basé sur le principe du troc, chaque adhérent propose des moyens ou des compétences qui sont ensuite comptabilisés sous forme de temps.

Destiné à **retrouver d'autres valeurs que celle de l'argent, ce projet s'adresse à tout le monde et à tout moment. L'association reste alors à la disposition des habitants au 04.70.58.51.99 ou au 06.15.52.33.44.**



Une après-midi de fête à l'école



Le 16 décembre, après le repas de Noël à la cantine, les élèves de l'école ont pu aborder cette fin d'année en douceur grâce à l'intervention de l'association « Plein la Bobine », spécialisée dans l'éducation à l'image.

Deux séances de courts-métrages sur le thème de Noël, un petit livre et un délicieux goûter ont ainsi été offerts par la municipalité à chaque

enfant pour fêter les vacances.

Les accompagnants piscine se sont également vus remettre quelques gourmandises du Domaine des Kaolins pour les remercier pour leur dévouement.

**SARL Des Trois Petits Cochons**
Chemin de Jimbert 03450 Lalizolle
Viandes, Charcuteries, Conserve, Salaison
Magasin 04 70 59 83 94
Marc 06 80 73 64 80
Alexandrine 06 32 61 85 95
Virginie 06 70 96 59 50
Vente à la ferme, sur les marchés, et direct producteurs
Marchés: Bollenaves, Brout-Vernet, Commentry,
Moulins, Saint-pourçain, Saint-Eloy les mines, Gannat
Mail: gacc.troispetitscochons@03.sideral.fr
Site internet: gaccdes3petitscochons.fr
Facebook: [troispetitscochons-sarl-pangaud](https://www.facebook.com/troispetitscochons-sarl-pangaud)

**OMBRAILLE HABITAT**
Charpente
Couverture
Zinguerie
Menuiserie
Ossature bois
Ramonage
Installation Poêle à Bois

Rue Eugene Pannetier - 63700 SAINT-ELOY LES MINES
Tél. 04 73 52 53 96 - Fax 04 73 52 61 86
Siret 510 284 309 000 24

La vie économique

Projet d'épicerie saisonnière

Laetitia Josien, gérante de l'épicerie depuis avril 2021, a déposé le bilan de son activité en octobre dernier. Ce nouvel échec démontre que l'exploitation traditionnelle de l'épicerie communale ne donne plus satisfaction. Il est notamment constaté que, durant la période hivernale, la population locale ne peut fournir à elle seule une clientèle suffisante et les résultats qui en découlent grèvent ceux de la période de printemps et d'été.

Ainsi, face à ce constat, et sur les conseils du responsable du développement économique **de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal a décidé de s'orienter vers un magasin saisonnier en calquant ses dates d'ouverture sur la période la plus vivante de l'année, d'avril à septembre**, rythmée par la venue des touristes et des résidents secondaires.

Cette formule permettra, d'une part, au gérant, de limiter les frais d'énergie liés au chauffage, et d'autre part, à la commune de prendre peu de risques quant au choix du candidat. En effet, en cas de bilan négatif, la chance pourra alors être donnée à un nouveau gérant la saison suivante.

Un appel à projet a donc été établi en concertation avec les commerçants de la commune et lancé en décembre dernier par différents canaux. Le jury se réunira ensuite en février pour auditer les candidats les plus intéressants et espérer une ouverture au 1^{er} avril 2023 !

Le premier Bistrot de Pays de l'Allier se trouve à Lalizolle

Un an et demi après leur installation à Lalizolle et après plusieurs mois de travail sur ce **projet, Nicolas et Virginie, gérants de l'Épicurien, ont décroché le premier label « Bistrot de Pays »** du département.

Le savoir-faire du couple lui a en effet permis de valider tous les **critères d'éligibilité**. Approvisionnement en circuits courts, optimisation de la carte, plan de communication de proximité, **gestion... L'ultime étape, la visite d'audit par un client-mystère**, a validé les efforts fournis.

Singularité, convivialité et proximité sont les maîtres mots de ce label ! Il valorise l'esprit du lieu que porte chaque bistrot, participe à sa sauvegarde, à son développement et à sa transmission.



Une distinction amplement méritée !

La vie scolaire

La classe maternelle

Actuellement, la classe de maternelle compte 16 enfants :

- 5 grandes sections
- 7 moyennes sections
- 4 petites sections

Le protocole sanitaire est toujours d'actualité pour les petits et les grands qui doivent bien se laver les mains.

Cette année, petites section et moyennes section bénéficient d'une sieste.



Les 8 enfants qui dorment dans le dortoir ont décoré une partie du mur.

Dans le mois d'octobre, les enfants sont allés visiter la forêt située à côté de l'école.

Il y a eu des anniversaires de fêter en classe.

La neige est apparue dans la cour de récréation à la grande joie des enfants de Lalizolle.

A l'approche de Noël les enfants de maternelle, sur le temps de midi, ont décoré un petit sapin individuel, cadeau que chaque enfant a ramené chez lui ensuite.

Le vendredi 17 Décembre moment très attendu par l'ensemble des enfants, repas de fête suivi d'un très joli film de Noël.

Les petits ont vécu un moment magique et étaient très contents avec un petit goûter pour finir cette journée bien remplie.



L'accueil périscolaire



Dans le cadre du projet de VIVA-Sioule avec l'association **Entraide Cancer du sein**, nous avons fabriqué des marques pages avec un mélange de peinture et de mousse à raser.

Petits et grands se retrouvent autour de constructions qui sont de plus en plus élaborées.



Toujours un plaisir de laisser libre-court à son imagination : dragons, cabanes et poupées nous emmènent dans des imaginaires où nous passons de bons moments ensemble.



En octobre, nous avons fait un goûter à base de fruits : les enfants étaient invités à faire un « bonhomme de fruits » dans leur assiette. À la suite de ce succès, **nous avons demandé à la mairie l'autorisation** de récupérer les fruits qui restaient à la cantine afin de les manger au goûter. Les enfants en étaient ravis.



Nous poursuivons donc notre découverte des fruits par un joyeux goûter de Noël avec des ananas et des

fruits à coque. Nous avons même mangé de **l'avocat ! Et nous** avons testé différentes manières de faire pousser un avocat.



La vie associative

Association Pays de Lisolle

Fin de pérégrination pour deux vitraux

1978...L'abbé Célestin Cognet, Curé de la paroisse de Lalizolle, reçoit de la part d'un de ses paroissiens, un courrier étonnant. Il s'agit d'une proposition du Professeur Alajouanine de mettre en place en l'Eglise deux petits vitraux dont il fait don. L'Abbé Cognet connaît bien ce paroissien fidèle qui retient régulièrement, pour la pratique de sa religion, la chapelle sud de l'église.

L'Abbé réalise donc les démarches nécessaires (recensement des œuvres et objets d'art dans les églises, agence des bâtiments de France, maire de la commune, ...) et répond favorablement au généreux donateur.

En attendant toutes les démarches, les deux petites œuvres d'art sont déposées aux archives départementales. Monsieur Tranchard, Directeur, en contact avec l'association « Pays de Lisolle » en favorisera le retour et Monsieur le Maire permettra leur mise en valeur lors de l'exposition sur les vitraux de Souvigny.

La rénovation de l'Eglise sera une belle opportunité pour s'intéresser aux œuvres d'art religieux de la commune et les deux vitraux seront parfaitement mis en valeur en la chapelle sud.

Théophile né à Verneix (1890-1980), d'origine modeste, deviendra grand spécialiste en neurologie et psychiatrie de l'hôpital Bicêtre et de la Salpêtrière, membre éminent de l'académie de médecine. Parallèlement, il est aussi un homme de lettres très lié à Valérie Larbaud. Il fait l'acquisition en 1935 du Château de Chalouze.



Deux vitraux de petites dimensions, disparates, visiblement de facture différente :

- une Vierge à l'enfant très épurée, aux couleurs d'une grande tendresse

- une scène relatant « la parabole des talents » selon une interprétation prudente de Monsieur Gallard (courrier du

21/12/2008) ci après :

« La scène représentée pourrait être celle de la parabole des talents (Mathieu chap. 25)
Il s'y trouve bien quatre personnages, l'un à droite est plus vieux, plus riche. Les trois autres ont le regard fixé sur lui.

L'un, le plus proche qui tient sur l'épaule un outil porte la main à son chapeau en s'avançant vers celui qu'on peut considérer comme leur maître.

Le second légèrement en retrait tend la main dans laquelle le maître dépose quelque chose.

Le troisième personnage du groupe de gauche semble bien détaché par la distance, la physionomie et le costume (le chapeau) ;



On est incapable de dire si la scène est celle du départ ou du retour du maître. Le point **essentiel est que l'argent que les serviteurs reçoivent pour le faire fructifier leur est remis** en considération de leur capacité. Au retour, le maître juge et sanctionne la manière dont son bien a été géré. Deux sont récompensés, le troisième, au centre de la parabole, est puni **parce qu'il a peur de son maître. Il s'est contenté, ne voulant pas courir le risque de perdre,** de mettre son argent à dormir en lieu sûr. Rien de ces deux points capitaux de la parabole n'apparaît vraiment explicitement dans la scène du vitrail. »

Un grand merci à Monsieur Gallard de Chouigny qui nous proposa cette interprétation et **qui, malheureusement, n'eut pas le plaisir de les voir en place.**

Comité des Fêtes



C'est à la suite de la brocante de juillet, que le Comité des Fêtes a rassemblé plus de 150 **personnes pour la fête de l'été. Au programme** concours de pétanque et soirée paëlla. La météo fut capricieuse pour le concours de pétanque mais **cela n'a pas découragé** les équipes, ni les bénévoles. **La soirée a pu se poursuivre jusqu'au bout de la nuit** au rythme des chansons des années 80.

L'automne a été marqué par une bourse aux jouets et vêtements ainsi que par l'après midi chasse au trésor à l'occasion d'Halloween. Les enfants ont du parcourir le village pour répondre



aux énigmes des sorcières de Lalizolle et trouver le trésor !



La boîte aux lettres du père Noël, installée pour le mois de décembre, a réceptionné bon nombre de courriers. Les réponses ont donné le sourire aux enfants et un peu de magie.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie chaleureusement les bénévoles et les participants. Il remercie également les commerçants qui ont soutenu les évènements.

Le Comité des Fêtes de Lalizolle espère vous proposer encore plus **d'évènements pour l'année 2023 !**

Mot de la présidente : Vous êtes tous les bienvenus pour nous aider à organiser au mieux les évènements à venir. Plus nous serons nombreux, plus le village sera festif. Prochaine date à retenir : 25 février, théâtre.

Plus d'informations au 06.85.18.33.13 ou sur la page Facebook « Comité des Fêtes de Lalizolle ».

Le Secours Populaire Français

Le Comité du Secours Populaire d'Echassière a décidé, avec l'aide de bénévoles, de créer début 2022 une antenne à Bellenaves pour étendre son réseau solidaire et en faciliter l'accès.

Depuis un an, le local mis gracieusement à la disposition du Secours Populaire par la mairie de Bellenaves a reçu deux fois plus de personnes **qu'au démarrage de son activité.** Les personnes accueillies viennent majoritairement de Bellenaves mais aussi de plusieurs autres communes autour. Chaque mois, une distribution de colis alimentaires et de produits **d'hygiène contribue** à aider les personnes accueillies. Des animations sont également organisées pour retrouver de la convivialité et de la solidarité.

Pour permettre de développer ces initiatives et ces actions, **l'antenne de Bellenaves** accueille toutes celles et ceux qui souhaitent agir avec nous ! 2023, compte tenu de la **situation générale, sera une année où chacune et chacun pourront montrer qu'être solidaire n'est pas qu'une posture. Avec les bénévoles du Secours Populaire c'est un choix de vie !**

Pour nous rejoindre (et pour un don) : Secours Populaire Français - 17 rue Berton - 03330 BELLENAVES. Tél : 09 72 94 54 99 Courriel : secourspopulaire-bellenaves@orange.fr

Bienvenue et merci d'avance...

La Montagne du 7 juillet

LALIZOLLE ■ Clap de fin pour l'association faute de relève prête à s'engager

C'est fini pour le Pays de Lisolle

Après vingt ans d'existence, l'association de promotion du bassin local a décidé, contrainte et forcée, de se dissoudre. Mais tous les projets ne s'arrêtent pas pour autant immédiatement.

L'assemblée générale de l'association Le Pays de Lisolle s'est tenue en mairie en présence de Maurice Deschamps, maire, sous la présidence de Michel Vivier, après deux années de Covid. Il évoque dans son rapport moral ses 20 ans d'existence au cours desquelles de nombreux travaux de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ont eu lieu : réhabilitation de chemins, travaux de sauvegarde à l'école de Boënat, création d'une exposition en vitrine d'objets du temps passé, mise en place d'espèces fruitières locales : pommes, cerises, poires, prunes, de nombreuses études sur les faits historiques locaux et l'édition de vingt numéros de la revue *Le Couérail*.

Quel avenir ?

Malheureusement, le vieillissement d'un grand



BILAN FINAL. Michel Vivier, président du Pays de Lisolle (*debout*) a retracé les travaux réalisés par l'association durant 20 ans.

nombre d'adhérents et le manque de personnes motivées pour assurer la continuité ont amené les membres à prendre la décision de dissoudre l'association.

Celle-ci néanmoins continue les projets en cours en participant à la restauration d'objets dignes d'intérêt concernant l'église, notamment les statues, la restauration d'un bas-re-

lief, ainsi que la participation à la restauration de deux hauts-reliefs. L'association a également défini les étapes clefs suite à sa dissolution : recenser les futurs dépositaires des documents et matériels, organiser le déménagement, faire l'inventaire des sujets importants et non traités faute de temps en les laissant en mémoire pour des

personnes potentiellement intéressées. Les rapports ont été adoptés et le vote du bureau a lieu pour le renouvellement de Jeanine Boucheret au poste de vice-présidente. Maurice Deschamps a clôturé cette assemblée générale en saluant cette association qui a fait vivre et rayonner la mémoire de Lalizolle et son territoire durant vingt-ans. ■

■ LALIZOLLE

Le Val de Sioule en peintures



SUR TROIS SITES. Farzaneh, peintre diplômée de l'université de Tehéran (1^{re} à gauche), a encadré un stage de peinture.

Dix-sept peintres venant de toute la France ont provoqué une floraison soudaine et massive de chevalets et mallettes de peintures à Lalizolle.

L'association Dessin, peinture et sculpture de Versailles, dont Farzaneh Parent est la responsable, a organisé un stage de dessin et peinture à Lalizolle où les stagiaires ont été installés au Camping des Papillons.

Farzaneh, originaire d'Iran, est diplômée de l'école des Beaux-Arts de l'université de Téhéran. Chaque année, elle organise un stage en région.

Cette année, le Val de Sioule a motivé son choix. Sur deux semaines, 17 peintres sont venus écouter les consignes et

les démonstrations générales sur la composition, les couleurs et la peinture sur le motif ainsi que les conseils personnalisés et adaptés au niveau et à l'univers de chacun, avec les techniques proposées : dessin, pastel, huile et acrylique.

Ils ont évolué sur trois sites : Charroux, Le Pont de Menat, les Gorges de Chouvigny, où ils ont réalisé à chaque fois un tableau selon leur ressenti et regard personnel.

À l'issue du stage, une exposition a été organisée sous la conduite des artistes. Les visiteurs ont pu se rendre compte combien le même monument ou paysage pouvait être différent selon le regard de celui qui l'avait exécuté. ■

Nature
Simplicité
Convivialité

CAMPING DES PAPILLONS ***
LALIZOLLE - 04 70 90 44 47
www.campingdespapillons.com

**Menuiserie
BEAUDONNET** 1990

03 Bellenaves

MB - Bois
- PVC
- Alu

Fabrication
sur-mesure
et pose

04 70 58 35 34

LALIZOLLE ■ Un chantier mené par le service archéologique de l'Allier

Des fouilles autour de l'église

Des fouilles se déroulent autour de l'église de Lalizolle, alors que la commune envisage l'aménagement futur d'un parking près de l'édifice.

Les travaux de restauration de l'église Sainte-Marie sont en voie d'être terminés. Mais pour parfaire son environnement, l'ensemble du conseil municipal a décidé la création d'un parking arboré autour de cet édifice.

Autrefois, la vie du village s'étalait autour de l'église ainsi que son cimetière avant que celui-ci ne soit déplacé vers un autre lieu.

Des sondages sur la surface d'aménagement

Cette présence a donc obligé la mairie et ses élus à saisir la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Auvergne et faire une demande anticipée de diagnostic. Celle-ci a confié au service archéologique du département de l'Allier la prescription d'un



RECHERCHES. Autour de l'église, un chantier de fouilles se déroule afin d'établir un diagnostic par le service archéologique du département de l'Allier.

diagnostic archéologique.

Ce service a pour mission la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction lors des travaux d'aménagement publics ou privés.

Le chantier vient de dé-

buter autour de l'église et va se dérouler durant deux semaines. L'équipe sur place procède à des sondages sur la surface d'aménagement afin de mettre en évidence la présence de

vestiges archéologiques.

À la fin du chantier, un rapport sera rédigé et ce dernier mènera ou non l'état à prescrire des fouilles complémentaires ou à autoriser le début des travaux d'aménagement. ■

Un Festi'Conte avec « Un brin d'irréel »

Le service Petite Enfance, Enfance de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a lancé sa 6e édition de Festi'Conte « Un brin d'irréel » à Lalizolle.

Le public de jeunes et leurs parents étaient nombreux pour écouter et voir la conteuse Laurence Calabrese raconter *Secrets d'arbres*, une conterie my-



FESTI'CONTES. Laurence Calabrese, conteuse.

thologique scientifique de Géraldine Grandchamps.

La conteuse incarnait Géraldine qui croit à la réalité des faits racontés dans la mythologie, contes et légendes et pour elle, les arbres entendent, voient, parlent, marchent et ils ont même une sensibilité et une intelligence, et certains ont même été des humains. La conteuse

a su captiver son auditoire qui a participé activement au rythme de la narration et à ses sollicitations.

À l'issue du spectacle, parents et enfants ont pu se restaurer grâce à l'accueil des jeunes de la Jaja association de Viva Sioule et acheter des objets confectionnés par leurs soins, ventes est destiné à l'opération Octobre Rose. ■

RESTAURATION ■ Le tout premier label « Bistrot de Pays » dans l'Allier

L'Épicurien qui sait recevoir

Nicolas et Virginie Peynet ont obtenu le label « Bistrot de Pays » pour leur établissement qu'ils tiennent depuis 2021 à Lalizolle. C'est le premier labellisé du département.

Le tout premier « Bistrot de Pays » du département de l'Allier est à Lalizolle et c'est l'Épicurien qui vient de le recevoir.

« Bistrot de Pays » : quand on demande à Nicolas, son récipiendaire, ce qu'il représente ? : « C'est un établissement de restauration ou débit de boissons qui a pour but de contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien d'un lieu de vie du village », explique le patron. Et on peut dire que ce label colle parfaitement à ce qu'ont fait Nicolas et Virginie du restaurant de Lalizolle depuis leur installation en 2021.

De suite, sa cuisine a été appréciée par les gourmets, une cuisine 100 % faite maison avec de nombreux produits locaux. Et ses recettes bien renommées ont déjà régalié plus d'un épicurien.



LALIZOLLE. Nicolas et Virginie Peynet ont validé avec succès les critères d'éligibilité.

Nicolas, membre de l'Académie de cuisine, tient à mettre à l'honneur particulièrement la cuisine française avec des produits frais de qualité.

Si Nicolas sait comment régaler ses convives, Virginie sait prendre soin d'eux en les accueillant dans son cocon, au style ancien et familial, ou à l'intérieur comme à l'extérieur en période estivale, le client est

aidé en cela par la Fédération nationale des Bistrots de Pays à savoir approvisionnement en circuit court, optimisation de la carte, gestion, plan de communication. Et une fois ces efforts validés, l'ultime étape pour décrocher le sésame, c'est le « client mystère » pour un repas piou lequel il avait auparavant appelé pour vérifier la qualité de la réception de l'appel. ■

Démarche volontaire

Si Nicolas et Virginie ont reçu ce label, c'est qu'ils se sont inscrits dans une démarche volontaire et qu'ils ont validé avec succès les critères d'éligibilité,

RESTAURANT
L'Épicurien

3 route de Boënat
03450 Lalizolle
04 70 99 33 93



Daniel FONBANA
28 route de la bosse 03450 Lalizolle

Electricité Générale

Neuf et Rénovation

Dépannage

06.45.72.08.40

d.fonbana63@gmail.com

ÉNERGIE ■ Les réunions d'information se poursuivent à Coutansouze et à Servant, les 29 novembre et 1^{er} décembre

Le ton monte autour du projet de mine de lithium à Échassières

Les réunions lancées par le groupe Imerys à la demande des maires des communes concernées par l'énorme projet d'extraction et de valorisation du lithium sur le site de Beauvoir à Échassières déroulent leur lot de questions récurrentes.

Les participants aux séances publiques organisées par le géant minier Imerys notent une montée de la tension, au cours de ces échanges qu'anime Daniela Liebetegger, la directrice chargée du Développement Durable au sein du groupe, leader des métaux pour l'industrie.

Bonne volonté

Cette dernière a annoncé lundi à Lalizolle, qu'elle s'installerait prochainement sur le département afin de « marquer la bonne volonté et l'implication d'Imerys dans l'accompagnement du projet auprès des populations et la démarche "durable" mise en avant par le



ÉCHASSIÈRES. L'ouverture de la mine en sous-sol est prévue en 2028. PHOTO CORENTIN GARAUULT

groupe dans sa stratégie de communication.

« Imerys s'engage au respect de l'environnement et nous allons avancer avec vous. Nous affirmons une volonté de transparence sur ce projet, encadré par le code de l'environnement. L'exploitation sera menée dans le respect du standard international IRMA, "mine responsa-

ble" », explique Daniela Liebetegger.

Une transparence qui ne convainc pas tout le monde, tant que les questions restent sur la table : l'extension des investigations géologiques, les recherches hydrologiques, la technique par broyage mécanique, le processus d'extraction et la récupération de la roche en sous-sol, la

séparation des matériaux (mica, tantale, étain, silice, feldspath), l'utilisation ou non de produits chimiques pour le lavage des produits... Beaucoup de choses sont « à l'étude » d'après Imerys, et restent dans le flou.

À Lalizolle, lors de ladite réunion publique, la salle était comble, comme à Echassières et un peu sur-

chauffée : « Mon sentiment, même si je peux comprendre les frustrations des gens présents, c'est que le groupe Imerys communique sur le fond et que cette information est nécessaire, même si beaucoup disent qu'ils n'apprennent rien dans ces réunions, explique Maurice Deschamps, le maire de Lalizolle. Tout le monde est inquiet et je pense que le groupe est aussi très conscient des enjeux environnementaux. Pour ma part en tant que maire, j'ai réitéré la demande qui occupe tous les élus : sur les 1.000 emplois prévus, on nous a parlé de 400 emplois directs et 600 indirects. Nous n'avons pas de réponse sur leur localisation ni sur le niveau de compétence exigé. »

Ce qui est sûr : le PER (permis exclusif de recherches) sera cadencé par tranche de 5 ans. La modélisation du gisement est

circonscrite à la partie sud-ouest (durée d'exploitation estimée à 25 ans). On ignore les emplacements des usines (concentration/chargement et conversion), et les tracés d'acheminement du lithium par voie ferroviaire...

Des hydrogéologues à Lalizolle

Les études sur d'hypothétiques réserves d'eau inquiètent : à Lalizolle des hydrogéologues sont déjà à pied d'œuvre pour étudier le niveau des sources, l'état des nappes phréatiques, de l'eau souterraine, et repérer les puits...

Imerys, réitérant sa volonté de transparence, promet un retour d'information dès le début de l'année 2023. Deux dernières réunions auront lieu à Coutansouze et à Servant, les 29 novembre et 1^{er} décembre. ■

Anne Cazoliés
avec notre correspondante locale

PATRIMOINE ■ En plus du Grand Prix de l'année 2022, qui a été attribué à la Maison des Ecuysers de Droiturier

Plusieurs Prix Emile-Mâle décernés

En plus du Grand Prix Emile-Mâle 2022, qui a été attribué à la Maison des Ecuysers de Droiturier, d'autres prix ont été décernés, notamment ceux des années 2020 et 2021.

Le Grand Prix Emile-Mâle 2022, « alliant prestige et notoriété » a été attribué à la Maison des Ecuysers de Droiturier. Tandis que la chapelle Saint-Pierre de Hyds, « un bel exemple de restauration progressive », et l'église Sainte-Marie de Lalizolle, qui a retrouvé ses vitraux d'origine, désormais rétroéclairés, ont aussi été primés.

Tel est le palmarès de cette édition qui a vu les lauréats recevoir, à la mairie de Commentry, les prestigieuses médailles de la Monnaie de Paris, frappées du visage de l'académicien, né il y a 160 ans.

2020 et 2021 aussi

Ils ont été accueillis par Sylvain Bourdier, le maire de la cité et président du jury. Ainsi que les lauréats des années 2020 et 2021 (voir encadré) qui, crise sanitaire oblige, n'avaient pas pu être officiellement récompensés.



À L'HONNEUR. Les lauréats des Prix Emile-Mâle 2020, 2021 et 2022 ont été récompensés à la mairie de Commentry.

Florent Maraval de Bonnery, représentant la famille d'Emile Mâle et dépositaire du legs, a ainsi salué les onze lauréats, « auteurs de restaurations ambitieuses ou plus modestes, mais si importantes pour la transmission du patrimoine ».

Il poursuivait en citant Emile Mâle qui affirmait « que notre devoir est d'apprendre aux jeunes gens à ne pas passer avec indifférence où nos pères ont mis tant de génie et tant d'amour ».

« Trois églises, deux chapelles et une pièce secrète avaient, entre autres, retenu notre attention aux quatre coins de l'Allier, cette année. Autant de lieux et d'époques, autant d'âges et de professions différentes des restaurateurs, du propriétaire agricole au rapporteur au Sénat », précisait-il.

« Je salue le désintéressement de tous ceux qui travaillent à l'embellissement du territoire et transmettent les œuvres de ceux qui les ont créées », termi-

nait Florent Maraval de Bonnery, avant de remercier aussi la municipalité « de sa fidélité depuis 38 années, soit 73 prix remis ».

Applaudissements

Le diaporama présentant les restaurations, préparé par ce dernier, débutait par l'évocation des lauréats de l'année 2020. Avec notamment la reconstruction de la chapelle de Barbate, à Murat, relevée de ses ruines par un jeune exploitant agricole passion-

né. Les restaurations de l'année 2021 étaient applaudies. Et, tout particulièrement celle de la Maison Albert-Londres à Vichy, destinée à devenir une maison d'écrivains.

La conclusion est revenue au sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon, Jean-Marc Giraud (*), qui insistait « sur les droits de propriété et la vigilance qui s'y accorde ». Ainsi que « sur la reconnaissance due aux aides d'État accordées ». Avant d'évoquer « la nécessaire responsabi-

lité que chacun doit exercer afin de sauvegarder le patrimoine bourbonnais ». ■

(*) Présent avec les maires de Lalizolle, Droiturier, Hyds, Saint-Angel et Gannat.

PALMARÈS

En 2022 le Grand Prix Emile-Mâle a donc été attribué à la Maison des Ecuysers de Droiturier (5.000 €) et des Prix Emile-Mâle aux vitraux de l'église Sainte-Marie de Lalizolle (2.500 €) et à la chapelle Saint-Pierre de Hyds (500 €).

En 2020, le Grand Prix Emile-Mâle était revenu à la chapelle de Barbate, à Murat (5.000 €) et des prix à la statue de la Vierge à l'enfant de l'église Saint-Michel de Saint-Angel et au moulin de Montciant, au Breuil (500 €).

En 2021, Des prix avaient été attribués à la Maison Albert-Londres, à Vichy (3.000 €), à la Maison d'Embraud, à Château-sur-Allier (2.000 €) et aux églises Saint-Julien, à Saint-Gérard-de-Vaux, et Sainte-Croix, à Gannat (500 €).

LALIZOLLE

En attendant le Tour de France



ÉTAPE CLERMONT-MOULINS. À Lalizolle, on prépare le passage du Tour de France. Une première réunion vient de se tenir pour envisager l'animation du village.

Cette année, le Tour de France fera une grande incursion en Auvergne. L'étape Clermont-Ferrand-Moulins va notamment traverser le village de Lalizolle, le 12 juillet. Maurice Deschamps, maire de la commune, souhaite en faire une journée exceptionnelle pour les habitants.

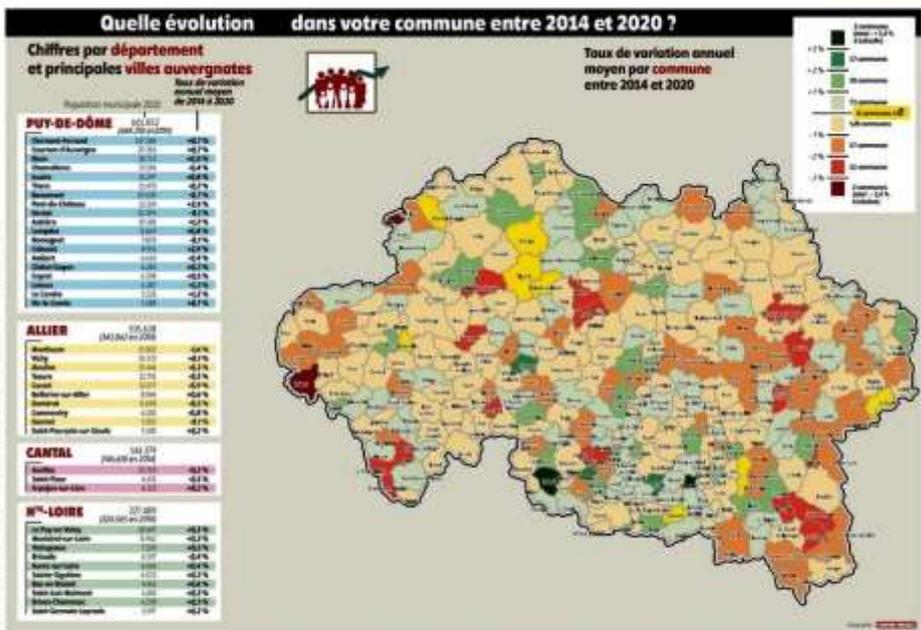
Différentes idées ont commencé à émerger : animations avec les enfants, décorations du village, stands de dégustation et restauration rapide, etc. Ces pistes, bien entendu, vont être approfondies, tout en souhaitant que de nouvelles idées se profilent et puissent être réalisées pour cette journée de juillet. De nouvelles réunions avec appel aux bonnes volontés pour aider les organisateurs auront lieu au cours des semaines et mois à venir.

Le fait du jour La baisse de la population se poursuit dans le département

Qui gagne et qui perd des habitants ?

Allier, le bassin de la population en croissance 1988, selon les derniers chiffres de l'Insee. Mais le département est dépeuplé dans les basses, le secteur de Moulins étant celui qui voit le plus grand dépeuplement.

Le département de l'Allier connaît une croissance démographique de 0,42% d'après les données de l'Insee pour 2018. Mais les communes de l'Allier ne sont pas toutes gagnantes. Les communes de l'Allier ont perdu 10 000 habitants en 2018. Le département est dépeuplé dans les basses, le secteur de Moulins étant celui qui voit le plus grand dépeuplement.



La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme gagnent des habitants. Le Puy-de-Dôme a gagné 10 000 habitants en 2018. Le département est dépeuplé dans les basses, le secteur de Moulins étant celui qui voit le plus grand dépeuplement.

Saint-Eloy-d'Allier : « Ici, pas besoin de faire attention aux voisins ». Saint-Eloy-d'Allier est une commune de l'Allier qui a gagné des habitants en 2018. Le département est dépeuplé dans les basses, le secteur de Moulins étant celui qui voit le plus grand dépeuplement.

Saint-Eloy-d'Allier est une commune de l'Allier qui a gagné des habitants en 2018. Le département est dépeuplé dans les basses, le secteur de Moulins étant celui qui voit le plus grand dépeuplement.

La Communauté de communes



L'INFO COMMUNAUTAIRE

DEC. 2022



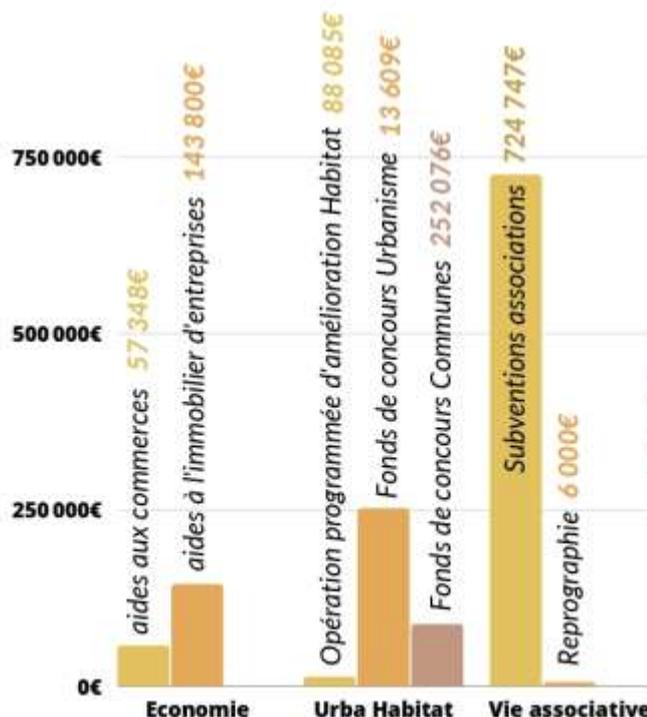
DANS CE NUMÉRO

Les aides de la Com'Com
IntraMuros la nouvelle appli du
territoire
2022 dans le rétro

LES AIDES DE LA COM'COM

Les élus communautaires votent chaque année de nombreuses aides aux communes membres, associations, commerces et entreprises. L'objectif est d'accompagner les projets du territoire et ainsi favoriser une ruralité dynamique.

Ce sont au total près de **1 286 255** d'aides et subventions qui ont été attribuées en 2022 et **7 267 028€** d'attributions de compensation* aux communes.



+ 165
conventions de
prêt de
matériel et
minibus aux
associations

*définition

Les attributions de compensation (AC) constituent la pierre angulaire des reversements de fiscalité, des flux financiers, entre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et communes membres.

NOS RÉSEAUX

Site Internet : [comcom-ccpsl](http://comcom-ccpsl.com)
Facebook : ComComSPSL
LinkedIn : Com'Com Saint-Pourçain Sioule Limagne

MENTIONS LÉGALES

Directrice de publication :
Véronique Pouzadoux
Conception : service Communication
Photographies : Prod 03 /
Licence AdobeStock

INTRAMUROS, L'APPLICATION À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Un outil numérique gratuit pour les communes et les usagers porté par la Com'Com

Retrouvez dans votre poche et à portée de clic toute l'actualité de votre commune : agenda, vie locale, alertes thématiques, commerces, travaux, signalements de dégâts ...



2022 DANS LE RÉTRO

Les inaugurations



D-Lab à St Bonnet de Rochefort
Juin 2022



Treyve à St Didier la Forêt
Avril 2022



Le Belvédère à St Bonnet de Rochefort
Mai 2022

Distinctions, Prix



Lauréate Territoire Pleins Nuts
Auvergne Rhône Alpes, Bus, 2022



Prix de la Qualité de l'Éducation de l'Environnement
Arvillages, Ecole de Musique Communautaire
Département 13 et Oct. 2022

Les événements



Le repas 100% local dans les cantines
Bayet, Mars 2022



Les Petits lecteurs avec le Relais
Petite Enfance
Gannat, Juin 2022



Remise des boîtes repas aux
enfants des Galpettes
avec le SICTOM Gannat, Nov. 2022



Dernier Conseil communautaire
de l'année Biazat, Nov. 2022



La rentrée en musique avec le service culturel
Ébreuil, Sept. 2022



Ouverture de saison culturelle
St Pourçain s/Sioule, Sept. 2022



1ère Fête de la Nature
Mai, 2022



Formation IntraMuros
Juillet 2022



A travers champs, 1ère édition
Gannat, Sept. 2022



Soirée Assistants Maternels
Fourilles, Sept. 2022



Afterwork économiques
St Pourçain s/Sioule, Juin. 2022



Rencontre Conseillers Municipaux
Bègues, Août. 2022



Concert Éducation Artistique et Culturelle
Artistes d'un soir, Les Yeux de la Tête / Gannat, Avril 2022

CHIFFRES

7 conseils
communautaires

210 délibérations
prises

6 rencontres avec
les Conseillers
Municipaux

27 Exécutifs

Veronique Pouzadoux, Présidente
Les Vice-Président(e)s,
Les élus communautaires,
La direction générale et l'ensemble des agents
vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année

Association Viva Sioule Centre Social

Le Réseau Jeunes de l'Allier

Du 25 au 28 octobre la deuxième édition du Réseau Jeunes s'est déroulée à Lenax.

Cinq adolescents du territoire de VIVA Sioule sont partis rejoindre une trentaine d'autres jeunes des Centres Sociaux de l'Allier pour échanger sur la thématique « Tous égaux ? ».

Quatre jours bien remplis avec des moments de réflexion, d'action, de rencontre et du fun.

Encadrés par les animateurs jeunesse, ils ont fait l'exercice de la Marche des privilèges et ont réfléchi sur les différents rapports de domination et les avancées sociales. Évidemment il y avait aussi de la place pour des créations de jeux, un théâtre forum et des veillées autour un feu de camp !



Un bilan et un brainstorming autour des possibles thématiques pour un réseau jeunes l'année prochaine ont clôturé ce séjour riche en émotions, idées et rencontres.

Il est toujours possible de venir essayer et de s'inscrire ...

Un agenda riche en activités pour tous est proposé par l'association VIVA Sioule. On y retrouve les incontournables comme le Réveil Musculaire pour les seniors ou le Multisports pour les enfants à partir de la maternelle, mais aussi quelques nouveautés ou reprises comme la Sophrologie et un atelier de Conversation en anglais pour adolescents et adultes. Bien que les activités aient débuté le mois de septembre il est toujours possible de venir faire connaissance, de tester ...



Par exemple, il reste de la place pour l'atelier Sophrologie, avec Julie et Annabelle qui vous offre des outils de respiration, de relaxation dynamique et de visualisations positives, pour aller à la rencontre de soi, de lâcher prise et d'avoir davantage confiance en soi. Rendez-vous chaque vendredi de 10h à 11h30 à l'Annexe d'Animation à Ebreuil.

Ou encore l'atelier « **Let's talk** » où les participants se retrouvent dans une ambiance détendue et bienveillante. « Venez comme vous parlez » est la devise de cet atelier qui a pour seul but vous donner confiance dans la conversation en anglais. Rendez-vous jeudi soir de 18h30 à 20h une semaine sur deux.

Les ateliers mémoires et loisirs créatifs avec le patchwork ont aussi toujours de la place. Des moments de partages, de rencontres tellement importants pour chacun de nous !

N'hésitez pas à nous contacter, à nous en parler ou à venir nous voir dans nos locaux, Place de la Gare à Ebreuil.

Suivez nous sur Facebook ou Instagram **pour avoir plus d'information sur le calendrier d'activités !**

A vos agendas ... de 2023 !

L'incontournable veillée jeux sera de retour à la salle des fêtes de Lalizolle vendredi 21 avril !

Une soirée intergénérationnelle et conviviale autour des jeux de société.

Comme marqué sur les boîtes de jeux, il **n'y a pas d'âge pour s'amuser et apprendre en jouant.**

Et suivez-nous sur  



Vivre - Initier - Valoriser - Animer

Association VIVA Sioule Centre Social - 17, Place de la Gare - 03450 Ebreuil
04 70 90 74 80 - contact@vivasioule.fr - www.vivasioule.centres-sociaux.fr



Centre de Motoculture

BADOUCHE-RACCA SARL
17 route de Chantelle

03330 BELLENAVES

www.badoche-racca-agri.com

 04 70 58 30 56

E. Mail : badoche-racca@wanadoo.fr

FLORAYNE
Didier BEAUDONNET
35, rue des Fossés 03450 EBREUIL
04 70 90 71 78
Fleurs - Cadeaux - Funéraire
à distance - Livraison assurée

L'actualité

Les aides à la rénovation énergétique

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers ont été reconduites en 2023.

En effet, les propriétaires, co-propriétaires **et collectivités peuvent bénéficier d'aides** pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des **réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un** logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins **d'énergie et permet ainsi de réduire le** montant des factures mensuelles.

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2023 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en janvier 2023) :

L'Éco prêt à taux zéro : ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des **logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du** crédit est nul et le montant de celui-ci **peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le** site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

Le Coup de pouce économies d'énergies : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer

certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

Le chèque énergie : c'est une aide nominative qui permet d'aider au **paiement des factures d'énergie du** logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son **montant est de 100 €.**

MaPrimeRénov' : elle remplace le crédit **d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des** propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

MaPrimeRénov' Sérénité : cette aide financière et de conseil permet aux **ménages ayant de faibles revenus d'être** assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour **cela, vous devez d'abord vous créer un** compte personnel sur le site dédié aux

aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

Le crédit sans justificatif : les particuliers peuvent demander un crédit sans justificatif pour compléter les aides financières proposées par le gouvernement auprès des établissements financiers compétents. Cela leur permet de financer facilement des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

La TVA à 5,5% : pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le **formulaire d'attestation sur le site du service public.**

Passage du Tour de France

Ce sera un des événements marquants de **l'année 2023** ! Notre commune aura la chance de voir passer la course mythique lors de sa 11^{ème} étape le mercredi 12 juillet prochain dans le sens Le Mercuriol – Echassières.

La caravane publicitaire devrait alors traverser Lalizolle aux alentours de 12 h 35 et les premiers coureurs arriveront vers 14 h 29.

Dès l'annonce, de bonnes volontés se sont rapidement fait connaître pour animer les rues du bourg à cette occasion. Une réunion publique a alors été programmée le 22 novembre pour organiser les premières idées de chacun : restauration rapide, exposition de vélos fleuris, animation musicale, décoration du village,...

Une nouvelle réunion se tiendra à la suite de celle programmée par la Préfecture pour peaufiner ces pistes et les adapter aux contraintes techniques qui pourraient être imposées par les services de l'Etat.

Ce rendez-vous est donné à toutes celles et ceux qui auraient d'autres idées, ou bien juste l'envie d'apporter leur aide lors de cet événement, le mardi 31 janvier à 19 h à la salle des fêtes.

L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

La réduction d'impôt "Denormandie" : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

L'exonération de la taxe foncière : certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

En complément de cette liste d'aides financières, vous pouvez vous rendre sur le site du gouvernement pour avoir plus de précisions.



MODALITÉS DE COLLECTE

Merci de respecter les consignes suivantes pour le bon déroulement du ramassage

*Sortie la veille...
Rentrée après
la collecte*



Les sacs ou bacs doivent être présentés la veille au soir des jours de collecte, sur la voie publique et en limite de chaussée.



Les horaires de passage peuvent varier d'une semaine à l'autre.



Lors de travaux signalés par des panneaux «rue barrée», nos véhicules de collecte ne peuvent pas circuler. Par arrêté municipal, il est convenu que l'entreprise, ou la commune, doit prendre les dispositions nécessaires pour permettre la collecte des déchets grâce à des points de regroupement.



Suivez-nous sur :
www.sictomsudallier.fr



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER

contact@sictom-sud-allier.fr
04 70 45 51 67

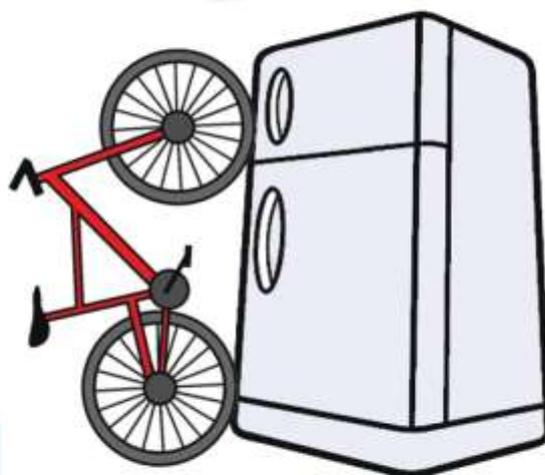


SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2023

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A LALIZOLLE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 13 juillet 2023

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire
avant le 7 juillet 2023



Êtes-vous sûr de vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie,
ou vente permettent de
donner une seconde
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

Le SIVOM Sioule et Bouble

Transfert de la compétence optionnelle « assainissement collectif »

En raison de l'importance des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et des opportunités qui se sont présentées, la commune a décidé de s'engager, dès le début de l'année 2022, dans le transfert de la compétence de l'assainissement collectif au SIVOM de Gannat.

De premiers échanges ont eu lieu le 2 février. Une première réunion s'est tenue le 1^{er} mars, suivie d'une deuxième le 24 mars.

Une première délibération arrêtant le plan de zonage définitif et la mise à enquête publique a été votée le 15 avril. Une seconde délibération approuvant le transfert de compétence a été adoptée le 10 juin et complétée le 21 novembre.

Les deux procès-verbaux de l'état des lieux des dispositifs d'assainissement et de mise à disposition des meubles et immeubles ont été signés par le Maire et le représentant du Président du SIVOM le 30 décembre dernier.

Les nouveaux tarifs de l'assainissement collectif relevant dorénavant du SIVOM ont été notifiés à tous les redevables courant décembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune est alors devenue simple propriétaire foncier

de la station d'épuration et des pompes de relevage.

Au point de vue financier, l'impact est le suivant :

- elle perd les recettes annuelles de l'assainissement qui représentaient 7 à 8 000 €
- elle s'engage à verser au SIVOM une participation dégressive de 5 703 € en 2023 et de 2 852 € en 2024
- elle reçoit l'équivalent d'un mois de salaire + les charges sociales, soit environ 2 000 €, pour l'entretien des abords des ouvrages
- elle n'a plus à assumer les frais de redevance annuels du Bureau de la Qualité de l'Eau de l'ordre de 1 000 €
- elle bascule sur le SIVOM le reste de l'emprunt réalisé pour la construction de la station d'épuration, soit 44 841,59 €
- elle transfère au SIVOM les travaux de réhabilitation du réseau d'un coût d'environ 300 000 € dont 100 000 € de reste à charge après subventions

Soit, dans l'ensemble, une opération qui a été très lourde, chronophage, mais très positive aux points de vue administratif, technique et financier.

État civil

DÉCÈS	Albert GIRAUDET Michel GION	10 novembre 2022 1 ^{er} décembre 2022
MARIAGE	Guillaume DESFARGES <i>et</i> Pauline SARLIÈVE	27 août 2022
NAISSANCES	Lilou ESTIVAL <i>filles de Sylvain ESTIVAL et de Amélie BACONNET</i>	8 novembre 2022
BAPTÊMES CIVILS	Anthonin SOUILLAT Charlotte SOUILLAT	24 septembre 2022 24 septembre 2022

Dates à retenir

Mardi 31 janvier :	réunion pour le passage du Tour de France ouvert à tous – à partir de 19 h à la salle des fêtes
Samedi 4 février :	spectacle d'improvisation entrée gratuite et ouverte à tous – à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes
Samedi 25 février :	représentation théâtrale par la Cie de Bellenaves proposée par le CDF à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes
Dimanche 26 mars :	vide-dressing organisation et réservation auprès du Comité des Fêtes
Lundi 10 avril :	chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 16 avril :	repas des plus de 60 ans à partir de 12 h à la salle des fêtes
Vendredi 21 avril :	veillée jeux de société organisée par Viva Sioule – à partir de 16 h à la salle des fêtes
Dimanche 8 mai :	commémorations à 10 h 30 au monument aux morts
Dimanche 14 mai :	concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes – parking de la salle des fêtes
Samedi 3 juin :	inauguration de l'église et de sa place
Dimanche 9 juillet :	brocante – vide-grenier organisée par le Comité des Fêtes
Mercredi 12 juillet :	passage du Tour de France
Jedi 13 juillet :	collecte des épaves et des encombrants inscription obligatoire en mairie avant le 07/07

Infos pratiques

SERVICES

Mairie – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
(un samedi sur deux)

Agence postale – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45
(11 h 30 le samedi)

Viva Sioule Centre Social
04.70.90.74.80

Trésor Public – 04.70.90.02.36
20 Avenue Delarue – 03800 Gannat

Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne - 04.70.47.67.20
29 Rue Marcellin Berthelot – 03500 Saint Pourçain sur Sioule

SALLE DES FETES / GITE DE GROUPE

Renseignements et réservations – 04.70.90.42.05 ou gitelalizolle@gmail.com

ÉCOLE

Primaire - 04.70.90.43.43

Maternelle / Directeur – 04.70.90.94.26

DÉCHETTERIES

Ébreuil – 06.73.67.36.72
du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 45

Bellenaves – 06.80.84.49.31
mardi, mercredi, samedi de 8 h 45 à 12 h et jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 45

URGENCES / DEPANNAGES

Pompiers – 18
Gendarmerie – 17
Orange – 3900
SAMU – 15
ERDF – 09.72.67.50.03
SIVOM – 04.70.90.02.89



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance et timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

DESTINATION THÉÂTRE

BELLENAVES

PRÉSENTE



A



POKER — POUR — L'AUSTRALIE



Une comédie
de François Scharre



Organisé par le Comité des Fêtes de Lalizolle. Infos : 06.85.18.33.13

Conception : Cindy Dérivier

LALIZOLLE – SAMEDI 25 FEVRIER à 20 h 30

Salle des fêtes - Ouverture des portes à 20 h 00

Entrées : 7 € par adulte, 4 € pour les -16 ans